Quarante-sixième année, N° 8. Le numéro : 10 centimes Mercredi 12 janvier 1949.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	19.—	10.50	6.—
Avec Bulletin officiel	25.50	14.—	7.75

ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	10 cts	le mm.
Suisse	13 »	»
Etranger	14 »	»
Réclames : Canton	22 »	»
» Suisse	27 »	»
Mortuaires	16 »	»

Le chambardement

Le chambardement des fonctionnaires de l'Economie de guerre, si complet et si grand qu'il ait été, n'a pas satisfait l'opinion publique, comme on peut s'en rendre compte par les appréciations des journaux les plus sérieux et les plus modérés.

Pourtant, à l'époque des liquidations, il n'avait pas été du goût de tout le monde, et nous avons entendu de vrais hurlements dans le monde révolutionnaire.

A l'entendre, c'était le bourreau qui sabrait, sans se préoccuper de l'avenir des « remerciés » qui n'allaient pas trouver de situation équivalente, avec, pour la plupart, une famille sur les bras.

« L'employé, dit Balzac, est un homme qui, pour vivre, a besoin de ses appointements et qui n'est pas libre de quitter sa place, ne sachant faire autre chose qu'expédier. »

Il faut croire que le personnel de l'Economie de guerre savait tout de même « faire autre chose », car ni vous ni nous n'avons entendu dire que l'un ou l'autre de ses membres soit mort de faim, faute d'avoir trouvé un travail quelque peu rémunérateur.

Nous en connaissons même qui ont déployé, dans leur nouvelle tâche, une ardeur, un entrain, une activité intelligente qui leur valent aujourd'hui l'estime de leurs chefs.

Il y a, aux époques les plus délicates, une justice immanente, nous dirons, nous, une Providence, d'où jaillit la renaissance.

Aussi n'avons-nous été que médiocrement surpris de la confession d'un de nos amis nous avouant qu'il ne regrettait en rien sa situation à l'Economie de guerre.

Sans conquérir la fortune — ce n'est pas au pouvoir de chaque citoyen — il assure aux siens une large subsistance, et, avec beaucoup d'ordre et d'économie, le repos des vieux jours.

On trouve généralement, dans le gros public surtout, que les coupes sombres opérées dans les services de l'Economie de guerre ne sont pas suffisantes, et que le sécateur doit maintenant se promener sur le personnel régulier de l'administration fédérale.

Certes, il ne faut rien exagérer.

Les fonctionnaires, ceux de l'administration centrale comme les autres, servent, eux aussi, le pays.

Dans le nombre, il y a des hommes de réelle valeur qui, sans flatterie aucune, valent au delà des conseillers fédéraux.

Eh bien ! nous disons, nous, que leur renvoi ou la mise au rancart de la disponibilité causerait dans les rangs des services publics de gros ravages.

On comprendra que le projet de restriction du personnel, si louable soit-il en soi, provoque des réserves et que nous n'ayons pu résister à l'envie d'en faire part aux lecteurs du *Nouvelliste* que nos craintes mélancoliques ne toucheront probablement pas du tout.

Laissant les déclamations aux orateurs de meetings et aux politiciens à la recherche d'une popularité qui leur échappe, le Conseil fédéral s'est livré à une enquête.

Chez nous, toutes choses finissent par des enquêtes dont les conclusions sont ordinairement d'une nullité à faire transpirer le Cervin et la Dent du Midi en plein mois de janvier.

Nous ne voulons pas parler d'escamotage. Le mot serait impropre et dépasserait notre pensée, mais, s'il vous plaît, comment le Conseil fédéral peut-il faire étalage de l'opinion personnelle des chefs de service qui, tous, auraient déclaré n'avoir pas un seul employé de trop.

On doit bien savoir, en haut lieu, que ces chefs de service ne sont pas libres. Faisant partie du syndicat des fonctionnaires où plusieurs occupent même des places de choix, ils ne peuvent raisonnablement traiter leurs subordonnés de Turc à More.

L'argument du Conseil fédéral tombe donc à plat sous ce rapport.

Ainsi que M. Olivier Reverdin le fait remarquer dans le *Journal de Genève* de lundi soir, « ce n'est pas du dedans mais du dehors qu'il convient d'examiner la situation ».

Et, alors, nous nous trouvons en face de chiffres qui tiennent du phénomène : pour la seule administration centrale, et en chiffre rond, 7000 agents en 1928, 10,000 en 1938, 22,500 en 1948. Le maximum, tout proche de 30,000, a été atteint en 1945. Pour 1950, l'effectif prévu dans le rapport du Conseil fédéral est de 20,500.

Le Conseil fédéral peut-il, du moins, compter sur les députés aux Chambres pour ramener le personnel à ces quelque dix ou douze mille membres de 1938 ?

Ah ! bien oui, les députés ne font que multiplier les charges de la Confédération.

C'est assez dire que les poules auront des dents le jour où il nous sera donné d'enregistrer une notable diminution du nombre des fonctionnaires.

Ch. Saint-Maurice.

Taxes cadastrales

—o—

On nous écrit :

On croyait ce serpent de mer endormi dans le sein du marasme économique qui atteint, depuis quelque temps, notre économie, agricole et hôtelière, et voici qu'un organe de presse a annoncé, dernièrement, que les nouvelles taxes entreraient probablement en vigueur au début de 1950.

Nous ne croyons pas que ce problème si important, puisse être, dans les circonstances actuelles, tranché d'une façon aussi simpliste, sans risquer d'entraîner avec soi, de graves conséquences économiques et aussi politiques.

En effet, depuis le moment où une Commission spéciale s'est attelée avec beaucoup de zèle du reste à la besogne ardue de la revision de toutes nos taxes cadastrales, un bouleversement économique imprévu et profond s'est produit dont il serait inéquitable et impossible de ne pas tenir compte.

Cette Commission, composée d'hommes compétents, n'a pas échappé à l'euphorie du moment qui nous enveloppait tous : euphorie qui nous empêchait de tenir compte des leçons pourtant récentes du passé et nous inclinait à surtaxer, non sans un certain plaisir, la valeur réelle de tout ce que nous possédions.

C'est ainsi que des taxes d'immeubles bâtis ou agricoles ont été augmentées de moitié ou doublées ce qui, — nous le répétons —, eût été tout à fait normal si la prospérité née de la guerre avait duré.

Mais les mauvais jours sont venus : le vin se vend difficilement ; les fruits se vendent mal, et les hôtels additionnent les saisons déficitaires.

On peut se demander quel pourcentage d'immeubles, bâtis ou agricoles, pourraient en ce moment-ci, en Valais, être réalisés aux prix de leurs nouvelles taxes cadastrales ?

Sans doute, n'y a-t-il pas lieu de désespérer de notre terre et de notre pays. Avec notre travail, ils nous ont entretenus durant des siècles, et continueront à le faire. Mais il y a, pour les individus et pour les peuples, des années de vaches grasses et des années de vaches maigres.

Nous sommes actuellement dans le cycle des vaches maigres, et il est possible que nous mettions quelque temps à en sortir et à trouver un nouvel équilibre, plus réel que l'équilibre illusoire sur lequel nous avons vécu durant ces années de guerre.

Pour atteindre ce but, il n'y a qu'une voie à suivre, la même pour tous : Etat, collectivités et particuliers : adapter le plus vite possible son train de vie à ses ressources diminuées.

La fiscalité, qui a son sort étroitement lié à la prospérité ou aux difficultés de ses contribuables, doit également procéder à cette adaptation.

Il serait inéquitable et plus encore inhabile d'attribuer à des capitaux immobiliers des valeurs que, en ce moment-ci, ils n'ont pas.

D'autre part, l'Etat a des charges minimes à remplir, dont l'ont chargé le Grand Conseil et le peuple, pour autant qu'on le consulte encore, et il faut bien lui remettre en mains les ressources nécessaires à l'accomplissement de ces charges.

Alors, que faire ? Il ne saurait évidemment être question de reviser à nouveau une taxe après l'autre.

Mais peut-être pourrait-on, provisoirement, proroger encore l'entrée en vigueur des nouvelles taxes en attendant de voir quelle orientation va prendre la crise hôtelière et agricole ?

Ou bien n'appliquer, pour le moment, ces taxes qu'aux seules propriétés — très nombreuses du reste — créées depuis la dernière revision et ayant ainsi joui, durant ces dernières années, d'une imposition fiscale extrêmement basse ?

Peut-être pourrait-on aussi, en attendant, envisager une mesure comme celle prise par le canton de Vaud qui a, sauf erreur, augmenté l'an passé, toutes ses taxes cadastrales de 12,5 pour cent ?

Et puis, on peut aussi espérer que la nouvelle loi fiscale, sur laquelle nous reviendrons, rencontrera l'approbation populaire.

Son innovation essentielle est de généraliser l'impôt sur le revenu immobilier, c'est-à-dire de supprimer les privilèges et de mettre tout le monde sur même pied.

Il semble que si le contribuable est bien persuadé que le principe qu'on lui demande de consacrer par son vote est un principe de justice et d'équité, et que si, d'autre part, le fisc, désireux d'apporter à la réussite de cette réforme sa part de contribution et détente, se montre un peu plus humain et plus compréhensif dans ses mœurs, et prend lui-même conscience qu'il n'est pas une institution égoïste et autonome, mais bien étroitement solidaire de la vie économique, financière et politique de chacun de nous, et du pays dans son ensemble, il pourra se trouver, malgré l'atmosphère peu favorable du moment, une majorité de citoyens qui, après réflexion, accueilleront favorablement la nouvelle loi.

X.

De jour en jour

Autour de la tension anglo-israélienne - En Chine, la menace communiste sur Nankin s'accentue
Rentrée parlementaire en France

On sait les incidents qui viennent d'opposer le jeune Etat d'**Israël** et l'**Angleterre.**

Dans la matinée de vendredi, l'aviation israélienne avait abattu cinq appareils de reconnaissance de la R. A. F. appartenant aux forces de protection du canal de Suez et qui avaient pour mission de vérifier l'ampleur et la profondeur de l'avance juive en terre égyptienne...

...En réponse à cette attaque brutale, le gouvernement britannique a aussitôt envoyé d'importants renforts dans le port d'Akaba, situé au fond du golfe du même nom, qui borde à l'est la presqu'île du Sinaï. L'on explique à Londres que cette mesure a été prise à la demande de la Transjordanie et en vertu du traité d'assistance qui lie ce pays à l'Angleterre depuis l'année dernière. Akaba est en effet l'unique débouché que le pays du roi Abdullah possède sur la mer Rouge et représente, en même temps, l'un des pivots des défenses avancées du canal de Suez face au nord...

...Incidents qui — même s'ils n'ont pas d'autres suites militaires — vont singulièrement compliquer la tâche du Comité de sécurité de l'O. N. U. Non seulement le gouvernement de Tel-Aviv ne songe pas le moins du monde à désavouer ses aviateurs, mais il refuse d'accuser réception de la note de protestation britannique, sous prétexte qu'elle ne lui a pas été adressée directement. Aussitôt, le gouvernement soviétique lui a d'ailleurs promis son appui. Venant après les révélations concernant les livraisons d'armes tchécoslovaques, ce geste prouve que, sous la pression des éléments extrémistes, l'Etat d'Israël se tourne de plus en plus vers l'U. R. S. S. et les pays du Bloc oriental. D'autre part, et la « Tribune de Genève » le relève pertinemment, cette pénible affaire va fournir au gouvernement de Moscou une excellente occasion d'intervenir dans une région du globe qui était fermée jusqu'ici à son influence. Et la volonté de conciliation dont témoignent les grands changements intervenus dans la direction de la politique extérieure des Etats-Unis sera mise ainsi tout de suite à une délicate épreuve...

Aussi bien, M. Michel Mc Dermott, chef de la division de presse au Département d'Etat, a-t-il fait, lundi, une déclaration sur l'attitude américaine à l'égard de l'incident anglo-israélien. « Nous avions pensé que le fait d'avoir abattu cinq avions anglais au-dessus du territoire égyptien, pour si regrettable qu'il soit, ne serait considéré que comme un incident fâcheux et qu'il ne porterait pas atteinte aux négociations d'armistice. »

Le Département d'Etat a reçu des détails sur le combat aérien, aussi bien de source britannique qu'israélienne. M. Mc Dermott a démenti les informations selon lesquelles la Grande-Bretagne aurait invité les Etats-Unis à prendre position dans cette affaire contre l'Etat d'Israël.

La déclaration de M. Mc Dermott et celles d'autres fonctionnaires américains laissent apparaître que le Département d'Etat déploie tous ses efforts pour inciter la Grande-Bretagne et l'Etat d'Israël à ne pas donner à l'incident de vendredi une trop grande ampleur vu qu'il pourrait compromettre le succès des pourparlers de paix entre Israël et l'Egypte...

... Si toutefois des hostilités venaient à éclater, l'Amérique serait obligée d'intervenir pour empêcher que le Moyen-Orient ne tombe aux mains du communisme. Dans ce cas, les Etats-Unis se serviraient de l'instrument des Nations Unies...

...Le gouvernement anglais, lui, a donné l'ordre aux aviateurs britanniques de considérer à l'avenir comme ennemi tout appareil israélien survolant le territoire égyptien...

* * *

En **Chine,** les forces communistes auraient entièrement défait trois groupes d'armées nationalistes près de Sou-Tchéou. Ces groupes avaient essayé de briser le cercle où ils étaient pris et de gagner Nankin, à 320 km. de là...

...Les combats de Sou-Tchéou commencèrent le 6 janvier. Un million d'hommes y prirent part.

La liquidation de la poche de Sou-Tchéou permettrait à 16 colonnes communistes de prendre part avec une dizaine de groupes d'armées à l'assaut général de la région Nankin-Shanghaï. D'aucuns croient que ces combats vont s'engager dans la dernière semaine de janvier...

...A Nankin, on attend la réponse des quatre grandes puissances à la demande du gouvernement chinois relative à une médiation. Deux cents membres du Yuan législatif exigent un débat urgent sur la politique de paix de Tchang-Kaï-Chek. La plupart des orateurs critiquent le gouvernement. Des bruits sont répandus à Nankin, suivant lesquels Tchang-Kaï-Chek se préparerait à quitter la capitale, Ces bruits ont été officiellement démentis.

On apprend cependant de source digne de foi que l'avion spécial du généralissime Tchang-Kaï-Chek se trouve maintenant sur un aérodrome à proximité immédiate du palais présentiel.

* * *

En **France,** les vacances parlementaires auront été de courte durée. Après environ huit jours de répit, les deux Chambres reprennent en effet leur activité aujourd'hui, mardi.

L'ouverture d'une nouvelle session est marquée par les mêmes rites : discours du doyen d'âge, élection du bureau suivie par la formation des grandes commissions.

La réélection de M. Edouard Herriot à la présidence ne fait point de doute, de même

qu'au Conseil de la République celle de M. Monnerville est fort probable...

...A vrai dire, la véritable rentrée est opérée depuis que les syndicats ont posé le principe d'une nouvelle revendication en matière de salaires et que le M. R. P. chrétien-social s'est prononcé d'une part en faveur du maintien d'un « dirigisme raisonnable », d'autre part contre toute alliance avec le R. P. F. gaulliste.

La réforme des entreprises nationalisées, bases de l'économie française, est au fond la clef du problème : par elle le plan économique et social va coïncider avec le plan politique. La difficulté sera-t-elle surmontée ? Il semble bien, plutôt, que la France n'est pas au bout de ses remous politiques et sociaux...

Nouvelles étrangères

La scandaleuse duplicité du gouvernement hongrois

—o—

Les nouvelles provenant de Budapest ont fait grand état, ces derniers temps — pour un usage de propagande — des excellents rapports entretenus entre les autorités ecclésiastiques et civiles hongroises après l'arrestation du Primat, « l'un des rares prélats hostiles au régime ! » Qu'en est-il exactement ?

Tout d'abord de la visite de courtoisie faite le 1er janvier 1949 au président Dobi, par Mgr Bela Witz « au nom des catholiques hongrois pour affirmer les cordiales relations existant de part et d'autre ». Or, il se révèle que le gouvernement hongrois **a fait chercher** Mgr Bela Witz le 1er janvier ; que celui-ci, malgré le communiqué gouvernemental, n'est pas « le mandataire du cardinal, ni le représentant des catholiques hongrois », mais le commissaire épiscopal pour la ville de Budapest. Dès lors, on peut se demander ce que valent les souhaits d'un délégué « qu'on a fait chercher » et que l'on a fait parler au nom d'une population catholique « qu'il ne représente pas ». Après ces explications, on peut seulement mettre en doute « le texte du discours » que l'on a prêté à Mgr Bela Witz.

Quant à l'entrevue du 28 décembre entre le président Dobi et Son Excellence Mgr Czapih, elle se résume à ceci. Le gouvernement convoqua Mgr Czapih pour lui faire connaître qu'il était « prêt » à renouveler pour 1949 la Convention échéant le 31 décembre 1948, relative aux traitements du clergé dus en vertu d'incamération de biens ecclésiastiques. Que pouvait faire Mgr Czapih, sinon laisser dire.

Enfin l'entrevue du 4 janvier 1949 entre le président Dobi et l'Episcopat hongrois « qu'on a reçu avec les honneurs réservés en telle circonstance » n'a guère dû être agréable de part et d'autre ; on a appris déjà que la seconde séance prévue pour le 8 janvier n'avait pas lieu et il se révèle qu'à l'audience du 4 janvier, le gouvernement avait demandé la démission de quatre évêques ! ! !

VINS DE TABLE

(rouges et blancs)

pour tous les goûts

en litres scellés et fûts dès 50 litres

Tél. 2.11.77 « DIVA » S. A., Sion

Les brusques changements de température sont dangereux pour les voies respiratoires. Un courant d'air, l'humidité, ouvrent les portes toutes grandes à l'influenza. Une cuillerée de Sirop Famel matin et soir vous immunisera contre les refroidissements et leurs suites toujours désagréables ou pénibles.

SIROP FAMEL

efficacité réelle

dans la pharmacie la plus proche.

Le 4 janvier, diverses agences de presse annonçaient l'arrestation de la mère du cardinal Mindszenty. Dans la nuit du 6 au 7 janvier, le ministère de l'Intérieur de Budapest démentit la nouvelle. Or, il se vérifie qu'au moment du « démenti », la mère du primat de Hongrie venait d'être relâchée d'un arrêt de trois jours, durant lequel une perquisition minutieuse avait été opérée à son domicile. Et en même temps, dans ce pays « libre » qu'est la Hongrie, la résidence de Mme Mindszenty, continuait à demeurer sous stricte surveillance de la police ! !

Ces douloureux détails ne font que prouver une réalité : la lamentatable duplicité du gouvernement de Budapest. Que veut-on ? Si l'on est capable de persécuter la religion, on est bien capable de mentir.

—o—

Vastes incendies

Un violent incendie s'est déclaré lundi à Merlaut, près de Vitry-le-François (Marne, France). Un groupe d'immeubles et des exploitations agricoles occupant une superficie de 5,000 m2, ont été complètement détruits. Les dégâts sont estimés à 30 millions de francs.

— Un incendie a détruit lundi matin le centre d'apprentissage de jeunes filles de Lorient. Les dégâts sont évalués à plusieurs millions.

—o—

La mise en scène d'un filou

Le directeur de la succursale d'une importante maison française d'apéritifs, à Lyon, avait conçu et réalisé une astucieuse mise en scène, dans le but de justifier la disparition d'une somme de 132,000 francs, manquant dans sa caisse.

Un soir de la semaine dernière il alerta, tout haletant, le poste de Police-Secours de Lyon, disant au planton de service : « J'ai été attaqué par deux individus qui, sous la menace de leurs revolvers, ont pris 130,000 francs dans mon coffre-fort. »

L'enquête se révéla difficile et durait depuis huit jours lorsque les inspecteurs, devant les nombreuses réticences de la victime, émirent des doutes sur la véracité de ses déclarations et M. Plagne finit par avouer qu'il avait monté l'affaire de toutes pièces. Pour donner le change il n'avait pas hésité à se frapper la tête contre les murs de son bureau et à se blesser, d'ailleurs superficiellement. Il a été écroué et devra répondre du double délit de détournements et d'outrages à la magistrature. C'est lui qui avait puisé dans sa propre caisse à différentes reprises et y avait creusé un « trou » de plus de cent mille francs.

—o—

La main des communistes dans les troubles en Italie

La police a dû faire usage de bombes lacrymogènes à Andria, dans les environs de Bari, pour agir contre les chômeurs qui retenaient prisonnier le chef de la police. A Bari, deux policiers et dix civils ont été blessés lorsque la police a dispersé une manifestation de chômeurs. M. Fanfani, ministre du travail, a délégué un médiateur personnel dans la province de Bari pour faire une enquête sur les troubles ouvriers. A Modène, une grève générale de deux heures a été proclamée lundi pour protester contre les incidents de vendredi dernier lorsque la police s'est heurtée aux travailleurs qui manifestaient contre la fermeture de deux entreprises industrielles. La police a affirmé que les manifestants arrêtés avaient avoué avoir reçu les ordres de communistes d'attaquer les représentants de l'ordre.

Nouvelles suisses

Collision due au verglas : un mort

Lundi après-midi, une automobile, dans laquelle avaient pris place trois personnes, descendant la route des gorges du Seyon (Neuchâtel), est entrée en collision par suite du verglas avec un camion appartenant à un boucher neuchâtelois. Un des occupants de l'automobile, M. André Pellaton, tenancier de la Brasserie Ariste-Robert, à La Chaux-de-Fonds, a été tué sur le coup et deux autres occupants, qui souffraient de diverses blessures, ont été conduits dans un hôpital.

—o—

La tuberculose a régressé de plus de 50% à Zurich

—o—

L'Office de statistique de Zurich publie que la population de la ville a plus que doublé de 1900 à 1940, passant de 151,000 à 335,000 ; en revanche le nombre des enfants au-dessous de 15 ans n'a augmenté que d'un tiers, c'est-à-dire de 41,000 à 56,000. D'autre part le nombre des vieillards ayant dépassé l'âge de 60 ans a plus que quadruplé et a passé de 8700 à 38,700. La mortalité jusqu'à l'âge de quatre ans n'est plus que d'un cinquième de ce qu'elle était avant et pour ce qui concerne les enfants en âge d'aller à l'école n'est plus que d'un quart ou d'un tiers. Différentes maladies infectieuses comme la scarlatine, la rougeole, le typhus, la diphtérie et la coqueluche ont presque entièrement disparu comme cause de mortalité. La tuberculose qui de 1896 à 1905 enlevait encore 4400 personnes n'a fait que 2048 victimes au cours de ces dix dernières années. Le nombre des personnes mortes du cancer qui était de 1675 pendant la décennie 1896-1905 a augmenté en revanche et a compté 5281 cas au cours des dix dernières années. Le nombre des décès causés par les maladies du cœur a passé de 1529 à 4251, celui causé par l'artériosclérose de 941 à 5038. Il convient de remarquer une fois de plus que les chiffres de la population ont plus que doublé au cours de la période étudiée.

—o—

Le président de la banque cantonale bernoise meurt asphyxié

—o—

Avisée par un gardien de Sécuritas, la police a pénétré dans la nuit de lundi à mardi dans l'appartement du professeur Richard Kœnig, président de la Banque cantonale bernoise, à la Brunnadernstrasse. Par suite de défectuosité de la conduite de gaz devant la maison ou dans le mur de la maison, du gaz hydrogène s'était infiltré dans l'intérieur de l'immeuble.

Le professeur Kœnig a été trouvé mort dans son lit. Sa femme ne donnait plus que quelques signes de vie. La servante elle-même était également sans connaissance dans son lit. Les deux femmes ont été conduites immédiatement à l'hôpital. Mme Kœnig est entre la vie et la mort. L'accident semble s'être produit déjà dimanche ou dans la nuit de dimanche à lundi.

—o—

Le voleur était un mélomane

Un représentant originaire du Bas-Toggenbourg a été livré à la police de Zurich et à celle de Saint-Gall. Le personnage avait volé une somme de 35,000 francs à une personne demeurant à St-Gall. Des 35,000 francs, il ne restait plus que 140 francs dans la poche du délinquant, qui déclara avoir acheté en Autriche une automobile, un piano de concert et un stradivarius.

—o—

Un renard passe sous une luge

Un incident peu ordinaire s'est produit près de Schupfart, dans le canton d'Argovie. Une renard a passé sous la luge de jeunes garçons et a été tué sur le coup.

—o—

Deux précoces délinquants

La gendarmerie de Saint-Cergue (Vaud) a appréhendé, au début de la soirée d'hier, après des recherches très poussées, deux jeunes gens âgés respectivement de 15 et 16 ans, domiciliés chez leurs parents à Genève.

Ces deux précoces délinquants avaient, dans le courant de la journée, dérobé des marchandises pour une valeur d'une centaine de francs, au préjudice d'un négociant de Saint-Cergue.

Les deux jeunes voleurs attendent de passer devant la chambre pénale des mineurs.

—o—

Après un odieux assassinat

Le Département de police de Bâle a fait remettre des récompenses se montant à 850 francs à des personnes (locataires, sommelières, etc.), qui ont contribué par leurs dépositions à mettre rapidement la police sur les traces des meurtriers du commerçant Dreyfus. Au cours des interrogatoires, Ernest Rufer, qui avait déclaré n'avoir été que le témoin du crime, a avoué avoir combiné et exécuté le meurtre de concert avec Manzer.

—o—

Condamnation d'un mège

Le Tribunal de district de Signau, siégeant à Langnau dans l'Emmenthal, a condamné un colporteur pour homicide par négligence et exercice illégal de la médecine à six mois de prison avec sursis pendant 5 ans et à l'amende maximum de 200 francs. L'accusé avait soigné une paysanne de l'Emmenthal qui souffrait depuis de longues années du diabète, et l'avait engagée à cesser la cure d'insuline qu'elle avait commencée. Le personnage avait continué de s'occuper de la malade alors que son traitement n'avait aucun succès, de sorte que la femme finit par mourir. La manière de procéder de ce mège était caractéristique en ce sens qu'il ne visitait pas ses patients, mais se servait d'un pendule pour alléger leurs souffrances. L'expertise psychiatrique a révélé que le colporteur-mège était de bonne foi, mais de responsabilité limitée.

—o—

Le pasteur Neck confirmé dans son ministère

Le pasteur Neck, de la commune de Doerflingen, à la frontière germano-schaffhousoise, qui avait été violemment attaqué pour avoir publié un livre de tendance nettement nationale-socialiste et qui avait démissionné comme aumônier de l'armée suisse et comme maître de religion à l'école réale de Schaffhouse, a été confirmé dans ses fonctions par l'assemblée des fidèles de la commune. Après une longue discussion, la communauté s'est prononcée en faveur de son pasteur par 65 voix contre 20. Les fidèles ont estimé que, pendant 16 ans, M. Neck n'avait pas démérité de son sacerdoce et que, du haut de la chaire, il n'avait jamais fait de politique.

Poignée de petits faits

✶ Pour la première fois depuis cinquante ans, la neige est tombée, lundi sur la ville de Long Beach, connue pour la douceur de son climat.

La neige est également tombée à Los Angeles pour la première fois depuis 1932.

✶ La ville de San-Remo a fait au comité international pour la liquidation de propriétés allemandes la proposition pour l'achat de la villa « Zirio », qui appartenait à Hitler. On a énoncé un prix d'environ 300,000 francs suisses.

✶ Après un séjour de plusieurs semaines en Suisse le feld-maréchal anglais C. Auchinleck a quitté notre pays lundi, à 14 heures, sur un appareil de la Swissair pour regagner Londres.

✶ On apprend dans les milieux autorisés que les élections cantonales en France auront lieu les dimanches 20 et 27 mars.

✶ Un communiqué officiel du gouvernement israélien déclare que toutes les troupes israéliennes se sont retirées du territoire égyptien.

✶ On mande de Grandvaux sur Cully que Mme Berthe Léderrey-Howald est entrée mardi, en bon état de santé, dans sa 101e année. C'est la mère du colonel Léderrey, à Berne.

✶ Le sénateur républicain américain Cabot Lodge a présenté un projet de loi visant à permettre l'enrôlement de 25,000 étrangers dans l'armée américaine. Un projet semblable avait déjà été voté par le Sénat précédent, mais repoussé par la Chambre des représentants.

✶ On avait annoncé la disparition de deux cents nonnes de Roumanie. Un premier groupe de celles-ci se trouvent maintenant sur le chemin de Munich pour aller regagner la maison-mère. Les autorités roumaines avaient arraché la promesse à ces nonnes, avant leur départ, de se rendre en Italie et non pas en Autriche ou en zone d'occupation américaine en Allemagne. Les autorités américaines, qui n'avaient pas eu connaissance de cette promesse, ont été surprises de voir ces nonnes rester dans le train à Salzbourg, où elles auraient dû changer de convoi pour se rendre à Munich.

Nouvelles locales

Le Conseil d'Etat à St-Maurice et à Martigny

—o—

Le Conseil d'Etat « in corpore », qu'accompagnait son dévoué chancelier, M. Norbert Roten, a été mardi l'hôte de l'Abbaye de St-Maurice. Son Excellence Monseigneur Haller, toujours charmant de délicatesse, avait bien voulu inviter à ce déjeuner MM. Haegler, préfet du district, et Amacker, président de la ville de St-Maurice.

Une cordialité de bon aloi n'a cessé de régner tout le long du repas dont nous ne pourrions assez souligner la finesse et le service.

Au dessert, Monseigneur Haller, évoquant son

Pour vos enfants

Recette à préparer vous-même contre RHUMES et TOUX

Chauffez ¼ de litre d'eau. Ajoutez-y une cuillerée à soupe de sucre et 30 grammes de Parmintine (extrait concentré) que vous trouverez chez votre pharmacien. Mélangez bien jusqu'à dissolution complète, ce qui vous donne un bon ¼ de litre de sirop. Doses : adultes : 1 cuillerée à soupe ; enfants de 8 à 12 ans : 1 cuillerée à dessert ; enfants de 3 à 8 ans : 1 cuillerée à café (toujours après les trois principaux repas et avant le coucher). Découpez cette recette.

Parmintine est en vente dans toutes les pharmacies au prix de Fr. 2.35 (impôt inclus) les 30 grammes.

voyage à Rome et son entrevue avec le Souverain Pontife, a rappelé toute l'affection du Pape pour la Suisse et ses autorités, ayant une bénédiction spéciale pour nos magistrats valaisans. Dans le renouvellement de ses vœux, Monseigneur n'a pas oublié de souligner les difficultés de toute nature auxquelles se heurte, à notre époque, le Pouvoir exécutif, assurant le Conseil d'Etat des prières de la Communauté.

M. Anthamatten, président du Conseil d'Etat, a répondu à ce toast, plein de cœur, avec une abondance qui témoignait de la sympathie et de l'attachement de tous ses collègues pour une Maison qui fait honneur au canton. Très gentiment, il a eu un mot heureux en qualifiant l'Abbaye de Notre-Dame des Ermites de la Suisse française, terminant, à son tour, par des vœux qui faisaient ressortir les sentiments de l'âme.

Les deux toasts ont été applaudis chaleureusement par la Communauté extrêmement nombreuse dans cette circonstance.

Des morceaux de fanfare et de chant ont été exécutés par les élèves du Collège avec ce talent et ce brio qui en font le charme et le succès.

Le Conseil d'Etat a ensuite visité avec le plus grand intérêt les travaux de l'église de l'Abbaye, émerveillé des résultats obtenus. L'église a vraiment grand aspect dans son ensemble.

Déférents, M. Anthamatten, M. Troillet et M. Roten, chancelier, se sont ensuite rendus en délégation auprès de Mme Jean Coquoz, la veuve très estimée de leur ancien collègue, pour lui renouveler les sentiments d'estime et de regret du Conseil d'Etat.

Peu après, ces messieurs étaient les hôtes de Mgr Adam et de la Maison du St-Bernard à Martigny où ils étaient reçus avec non moins d'amabilité.

—o—

Une chute mortelle dans le vallon de Réchy

Deux jeunes bûcherons de Chalais, MM. Michel Mathieu, 26 ans, et Max Perruchoud, 22 ans, étaient partis hier matin dans le vallon de Réchy pour chercher du bois. Au-dessus de la cascade l'un d'eux, Michel Mathieu, bien qu'encordé à son camarade, fit une chute dans le fond de la gorge.

Son compagnon eut juste le temps de se mettre en lieu sûr et après maints efforts il parvint à atteindre l'infortuné Mathieu qui gisait dans le fond du torrent. Il s'empressa d'aller chercher du secours, mais le malheureux bûcheron mourut pendant qu'on le transportait à l'hôpital de Sierre.

—o—

Propos désabusés

—o—

On nous écrit :

Nous nous sommes laissé dire que dans certaines assemblées, manifestations, etc., on place officiellement sur la table des vins étrangers. Personne, évidemment, ne prétend que l'hôtelier en question ne veut pas vendre de vin du pays. Mais chaque vrai Suisse a banqueté au moins une fois dans sa vie. Il sait donc qu'à ces occasions la curiosité accompagnée d'un sentiment qu'il prend pour de la politesse, le pousseront à goûter ce vin... officiel.

Cela n'est certainement pas un péché capital. Car nous possédons encore la liberté de boire ce que nous voulons.

Mais la même source (que nous savons sérieuse) nous dit que cela arrive aussi lors d'assemblées clôturées par le chant de l'hymne national et après maints discours ou exposés qui nous confirment régulièrement que nous sommes de bons Suisses conscients de leurs devoirs.

Un pour tous, tous pour un.

* * *

Les nombreuses considérations émises sur le problème de l'écoulement des vins, ont au moins eu cet avantage : elles ont forcé certains correspondants de journaux à jeter leur masque. Et de soi-disant bon amis de « ce merveilleux pays que l'on doit aimer, de sa population si laborieuse qui force l'admiration » se sont révélés de gros égoïstes. Ils aiment notre pays, parce qu'il n'est pas si désagréable que cela, et ils trouvent de bon ton de flatter sa population.

Tout cela, c'est bien gentil.

* * *

Mais... voilà le hic. Entre 1943-46 ils n'ont peut-être pas obtenu toutes les quantités de vin désirées. Ces bons amis, entiers comme ils le sont, décrètent sans pitié que la pénurie de vins, à l'époque, n'était qu'une feinte commerciale. La preuve : les caves sont aujourd'hui archi-pleines.

Conclusion (car en Helvétie tout raisonnement bien tassé se termine sur une conclusion) : vengeons-nous, buvons du vin étranger.

Ça, c'est moins gentil.

Durant la guerre, le lait était délivré au compte-gouttes. Les spaghetti étaient le thème principal de contes fabuleux, les souliers se portaient usés et râpés, rapport à certains malicieux coupons. Le fromage du pays ? De l'échantillonnage.

Personne pourtant ne proclame aujourd'hui : plus de lait, mais du thé ; marchons pieds nus ; mangeons du chevim-gum.

Car, cela serait ...vache (comme dirait celui de la Radio).

C'était aussi notre avis lorsque nous lisions dans un sérieux quotidien suisse-alémannique : allons en vacances en Italie et nous pourrons boire du vin bon marché.

Propos désabusés ...oui, mais fidèlement rapportés.

pp.

—o—

Personnel enseignant du district de Monthey

Le personnel enseignant du district de Monthey aura sa réunion annuelle, au local ordinaire, à Monthey, dimanche le 16 janvier, à 13 heures 30. Présence indispensable.

Le Comité.

—o—

Gagnants discrets

Le gros lot de la tranche de la Loterie romande tirée à Aigle en décembre dernier n'a été touché qu'en janvier. Ce qui prouve bien que les appréhensions fiscales continuent de tarabuster la plupart des contribuables, même heureux, à la surface de notre beau pays romand.

Le billet gagnant avait été vendu à Genève et les cinquièmes de consolation dans les montagnes neuchâteloises. En revanche, plusieurs lots moins importants sont allés à l'autre bout de la Suisse

Crèmesorie

Pour le jour
Pour la nuit
le tube 2.45

Doux — Tenace — Brillant
Protège efficacement vos lèvres
le tube luxe 6.50 rechange 3.50

Rougesorie

Poudresorie

La plus fine parmi les plus fines
Ne "plaque" jamais même sous la pluie ou la neige.
la boîte 4.45

LA SOIE NATURELLE AU SERVICE DE VOTRE BEAUTÉ

SION, Place du Midi — Chèques postaux IIc 1800

Où en est la question de votre avenir ?

Etes-vous content de la position que vous occupez actuellement, de l'argent que vous gagnez ou espérez-vous quelque chose de mieux et quelque chose de plus ?

En vous préparant vous-même comme Correspondant — Sténo-dactylo — Secrétaire — Comptable — Employé de bureau, etc., vous vous assurerez une position permanente, agréable et bien payée et vous développerez en même temps votre caractère, votre personnalité.

Il ne dépend que de vous d'arriver à une jolie situation. Ce qui a été fait pour d'autres peut être fait pour vous.

Demandez aujourd'hui même l'intéressant prospectus et indiquez la formation que vous préférez acquérir. Les cours se donnent en français. (Joindre Fr. 0.60 en timbres pour frais). Succès. Placement.

Enseignement par Correspondance
Agence pour le canton du Valais : Nax sur Sion

ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE HYVERNE FONDÉ EN 1941

CHERMIGNON

Dimanche 23 janvier 1949, dès 13 heures

Grand Loto

organisé par la Société de musique « Ancienne Cécilia »

Productions musicales — Nombreux et beaux lots

INVITATION CORDIALE

A remettre, dans bonne localité du Jura Nord, pour cause imprévue, un

commerce de vins en gros et liqueurs

avec cave, meublé, fûts, pompe, litres et tout le matériel nécessaire, etc., 2 camions.

Logement 6 pièces avec garage et jardin.

Excellente affaire pour jeune ménage ou maison sérieuse qui désirerait faire un dépôt pour la vente de ses produits. Eventuellement le propriétaire resterait comme voyageur un certain temps.

Ecrire sous chiffre P. 1101 P. à Publicitas, Delémont.

Une chaudière étanche

rapidement et sans interruption du chauffage. « *Colmator* » a raison des fuites et fissures les plus délicates.

En nous confiant le détartrage et le dégoudronnage de vos installations, vous réalisez des *économies de combustible.*

TARTRIFUGE S. A.

Concessionnaire pour le Valais :
Marius THERISEAUX, installateur, **Saxon**
Tél 6.23.38

Hôtel-Café-Restaurant

A vendre, pour cause imprévue, au centre des affaires de la ville de Fribourg, hôtel-café-restaurant. Chiffre d'affaires intéressant.

Offres écrites sous chiffre P. 10.228 F. à Publicitas, Fribourg.

A remettre

magasins de chaussures

dans centres importants du Valais.

S'adresser à l'Agence d'affaires Cyprien Varone, Sion.

Occasion !

Fromage d'Emmenthal

tout gras, légèr. avarié
Colis de 5 kg., 4.30 par kg.
Colis de 10 kg., 4.20 par kg.
Colis de 15 kg., 4.— par kg.

KAESWOLF, Coire 10

A vendre avec garantie

motofaucheuse

« Aecherli » avec ou sans appareil à moissonner.

A voir à Lausanne.

Frei, Triemlistr. 23, Zurich 9-47. Téléphone [051] 27.94.04.

A vendre une

camionnette

Chrysler, avec pont métallique, 18 CV., état de neuf, facilités de payement.

Faire offres sous chiffre P. 1117 S. à Publicitas, Sion.

OCCASIONS à l'état de neuf !

BAIGNOIRES

émail, sur pieds et à murer

LAVABOS, EVIERS, W.-C., CHAUDIERES A LESSIVE

165 litres, à circulation d'eau, galvanisées et en cuivre

COMPTOIR SANITAIRE S. A.
9, rue des Alpes, **GENEVE**
Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

A vendre, **Plan-d'Essert** sur **Ollon** (Vaud), vieux

BATIMENT

avec terrain attenant, de 11 ares, et vignes en plein rapport, de 23 ares 20 cent.

Pour renseignements, s'adr. à **Eug. Cropt, Ollon** (Vaud).

Représentants

visitant clientèle particulière et désirant s'adjoindre articles intéressants peuvent écrire sous chiffre **P 1042 N à Publicitas, Neuchâtel.**

A vendre

pressoir, lit de fonte, contenu de 350 à 450 litres (bon marché), 20 tonneaux de transport 700 litres (état de neuf), prix Fr. 88.— pièce, 1 char à deux roues comme neuf Fr. 120.— (neuf Fr. 300.—).

Offres sous chiffre P. 1193 S. Publicitas, Sion.

Café-restaurant à **Sierre** cherche de suite ou date à convenir

sommelière

présentant bien et connaissant à fond le service, parlant si possible les 2 langues.

Faire offres par écrit avec copies de certificat et photo sous chiffre P. 1237 S. Publicitas, Sion.

Nous disposons de

capitaux

pour toutes opérations commerciales sérieuses. — Ecrire **E. Hofmann, représentations commerciales et financières, 11, place du Molard, Genève.**

A vendre

FOIN ET REGAIN

S'adresser à **Georges Croset-Berrut, L'Allex, Bex.**

A remettre, pour cause de santé, commerce

d'épicerie-vins-primeurs-produits laitiers

S'adresser : **Camponovo, Coudrettes 31, Chailly s. Lausanne. Tél. (021) 3.97.09.**

A vendre

2 chars No 12 et 13, 1 chargosse, 1 charrue Brabanette No 3. Le tout en très bon état. S'adresser à **Jules Delaloye, Riddes.**

Représentant

est demandé pour la vente de **machines à coudre** de 1re marque suisse, pour le centre du Valais. Préférence est donnée à personne connaissant la branche.

Offres avec références, prétentions et photo sous chiffres P 1213 S à Publicitas, Sion.

COUTURE. — Je cherche une

apprentie

Entrée dès que possible.

S'adresser à Mme **Odette Giroud,** couturière, **Martigny-Bâtiaz.**

A vendre une

voiture américaine

1932, 19 CV., 4 places, état parfait, bas prix. S'adresser au Nouvelliste sous R. 6616.

Foin et regain

bottelés. A vendre environ 50,000 kg. **Faire offres à Albert Goncerut, Borex sur Nyon, Vaud. Tél. (022) 9.70.24.**

A vendre, faute d'emploi, une

machine à écrire

portative. Très bon état.

S'adresser à Publicitas, Sion, sous **P 1211 S.**

A vendre

5 chiens de chasse

sevrés, père et mère forts chasseurs.

S'adresser à **Octave Raboud, Vionnaz.**

A vendre une

truie portante

pour le 6 février.

Vannay Clovis, Vionnaz.

romande, en Valais où le sort a fait pleuvoir sa manne agréable et bien accueillie.

Au cours de l'année 1948, une statistique rapidement établie précise que les gros lots et les lots moyens ont été équitablement répartis entre les différentes régions du pays. Une seule fois une partie importante du gros lot est allée en dehors de Romandie, soit au Tessin. Le Tessinois en question n'aura pas regretté l'achat de son billet lors d'un voyage dans une de nos grandes villes romandes.

Souhaitons qu'en 1949 la fortune continue à favoriser, comme elle l'a fait jusqu'à présent, surtout ceux qui ont le plus besoin de son sourire et d'un geste généreux d'encouragement.

—o—

Un cycliste happé par une auto près de Réchy

(Inf. part.) M. Jean Zufferey, circulant en auto a happé et renversé M. Ulysse Mudry. Celui-ci a été relevé avec des blessures et des contusions.

—o—

Un éboulement près de Salvan

(Inf. part.) De gros blocs de rocher se sont détachés de la montagne dans la région de Salvan. L'un d'eux d'environ 6 m3 a détruit une partie du bâtiment connu sous le nom de pavillon-buvette, propriété de la famille Veuve Joseph Gross, situé à l'entrée des Gorges du Triège. Un autre de ces blocs est venu se briser contre le parapet d'un pont du chemin de fer de la ligne Martigny-Châtelard.

On craint qu'il n'y ait encore d'autres éboulements.

—o—

Assemblée générale de l'A.C.S. Section Valais

L'assemblée générale de l'A. C. S., Section Valais, aura lieu le samedi 22 janvier à l'Hôtel de la Paix, à Sion. Un ordre du jour important sera discuté à cette occasion. En voici le tractandum :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 vrier 1948.
2. Rapport du comité.
3. Comptes 1948 ; rapport des vérificateurs.
4. Budget 1949 ; fixation de la cotisation pour 1949.
5. Nomination de la Commission de vérification.
6. Divers.

A l'issue de cette assemblée, les Acéistes se retrouveront pour l'apéritif offert par la Section.

A 20 heures, les membres et leurs familles, réunis autour d'accueillantes tables, participeront au banquet, dont voici l'alléchant menu :

La Crème à la Reine
Filets de perche Belle Meunière
Pommes Persillées
Les Petits Coqs grillés
Pommes Chips
Salade Valéria
Les Savarins au Kirsch, Crème Chantilly

Puis, sous le signe de Terpsichore, et conduits par l'orchestre « The Donald's » da Lausanne, les danseurs se livreront à leurs ébats favoris. Serpentins, cotillons et gaîté créeront une ambiance qui est le propre des soirées de l'A. C. S.

Inscriptions au moyen de la carte jointe à l'invitation, ou, par téléphone, au secrétariat (2.11.15) jusqu'au 20 janvier. Les cartes retenues pour le dîner peuvent être retirées au Secrétariat ou le soir à l'entrée. Les tables doivent être choisies à l'avance à l'Hôtel. Cartes de fête : Dîner et Bal : membres Fr. 8.— (non-membres Fr. 11.—), service compris. Bal seul : membres et enfants de membres : gratis ; non-membres, couple Fr. 6.—, personne seule Fr. 4.—. Tenue de soirée ou foncée.

—o—

SAINT-MAURICE. — Ce soir et demain au « Roxy » : « LA POURSUITE INFERNALE », un film inouï qui ne se raconte pas mais qu'il faut voir, sur la vie dans l'Ouest, au moment des ruées, quand les villes se bâtissaient en quelques semaines, et que les hommes venaient y chercher l'oubli, l'aventure ou la fortune... et y trouvaient souvent la mort.

Un film d'aventures évoquant la vie rugueuse des pionniers... des conflits cornéliens... de l'humour gaulois... plein d'une beauté exaltante.

Mélange de grandeur et de violence, de bonté et d'amour, il est, dans son atmosphère, profondément humain.

Attention ! Samedi et dimanche : « DESTINS », le plus grand et le plus beau des films de Tino Rossi.

—o—

VIONNAZ. — (Corr. retardée). — La fête de Noël a déroulé ses phases liturgiques dans le cérémonial ordinaire mais toutefois il y a lieu de relever que chaque année une conception nouvelle préside à l'érection de la Crèche. Cette année, ce fut une merveille d'architecture. Son ensemble révèle beaucoup de goût, d'ingéniosité et d'adresse. Nos sœurs enseignantes qui l'ont édifiée méritent félicitations et reconnaissance de tous ceux qui jouissent devant ce joyau d'art d'une pieuse dilection. Quel travail ingénieux, que de dévouement, que de soins patients et habiles représente cette Crèche exquise qui fait vraiment honneur et louange à Sœur Monique et à sa sœur Camilla.

Durant toute l'année, nos Sœurs contribuent pour une large part à la beauté des cérémonies religieuses dans notre paroisse. A chaque fête, notre église est magnifique dans son ornementation toujours assortie à la fête du jour. La première communion, le reposoir du mois de Marie, du Sacré-Cœur, la Fête-Dieu, le 15 août, fête patronale, le Christ-Roi, la Toussaint, donnent à nos Sœurs l'occasion de rehausser leur solennité par de charmantes décorations.

A l'Ascension, pour la canonisation de notre saint national, Nicolas de Flue, on pouvait admirer un superbe autel dressé en son honneur.

D'un goût pieux, historique et patriotique, il a dû demander un travail assidu, beaucoup de talent, de finesse et d'imagination.

Oui, nos bonnes Sœurs sont d'excellentes artistes qui se dévouent sans compter. Aussi ont-elles droit à notre respect et à notre reconnaissance !

Un homme écrasé en gare de Vienne

VIENNE, 11 janvier. — En gare de Vienne (Isère), M. Armand Rancier, 55 ans, employé dans une usine de la ville, a été écrasé par un train.

Dernière heure

Un nouvelle plainte contre le Petitot du colis-secours

GENEVE, 11 janvier. — Une nouvelle plainte portant sur une somme de 15 mille francs suisses vient d'être déposée par la Chambre professionnelle du Syndicat de l'industrie hôtelière d'un département français contre l'administrateur Petitot pour une livraison de diverses commandes de colis-secours.

—o—

L'acte d'accusation contre Vitzianu

—o—

BERNE, 11 janvier. (Ag.) — Le ministère public fédéral communique :

Dans la poursuite judiciaire ouverte contre Solvan Vitzianu et sa femme, le procureur général de la Confédération a communiqué à la Chambre d'accusation du Tribunal fédéral le 15 décembre 1948 l'acte d'accusation accompagné d'un rapport explicite et de la liste des preuves évquoées pour les débats.

Tandis que Mme Vitzianu était relâchée le 12 août 1948 déjà, la détention de son mari a été maintenue pour des motifs de sûreté.

La procédure suit son cours normal conformément à la loi et les attaques que la presse roumaine vient de réitérer contre les autorités fédérales sont, cela va sans dire, dénuées de tout fondement.

Les accusés et leurs avocats ont actuellement le droit de prendre connaissance du dossier complet. Un délai a été imparti à la défense pour déposer un mémoire auprès de la Chambre d'accusation. Cette autorité examinera ensuite le résultat de l'instruction préparatoire et décidera s'il y a lieu de donner suite à l'accusation ou non.

Le ministère public impute à Vitzianu les délits suivants : acte exécuté sans droit pour un Etat étranger (article 271 du Code pénal) service de renseignements politiques et économiques (articles 272 et 273, extorsion), (article 156, usure), (157, dénonciations calomnieuses), (303, corruption, (288, éventuellement instigation à l'infraction qui, pour un fonctionnaire, consiste à accepter un avantage (article 316).

La procédure se déroulera en conformité des dispositions de la loi fédérale sur la procédure pénale qui garantit amplement les droits de la défense.

—o—

Un procès de presse

GENEVE, 11 janvier. (Ag.) — A la suite d'un article qu'il avait jugé diffamatoire paru dans la « Voix Ouvrière » du 14 novembre 1947, et intitulé « Autour du procès Oltramare », M. Raymond Déonna, député, avait intenté une action à ce journal. Le tribunal de première instance vient de rendre son jugement condamnant solidairement M. Léon Nicole et la Coopérative d'Imprimerie du Pré-Jérôme à payer à M. Raymond Déonna la somme de 500 francs à titre d'indemnité pour tort moral, à la publication à leurs frais dans la « Voix Ouvrière » du dispositif du jugement et au paiement à M. Déonna d'une somme de 100 francs à titre de participation à ses honoraires d'avocat.

—o—

Elections complémentaires

VALENCIENNES, 11 janvier. (A. F. P.) — Pour la première fois depuis la grève des mineurs de l'automne dernier, des élections municipales complémentaires ont eu lieu dans le bassin minier de Valenciennes. Il s'agissait de remplacer deux conseillers de la commune de Lourches. La liste de « concentration républicaine » (socialiste), a enlevé les deux sièges avec 1409 voix contre 1096 à la liste communiste. En 1947, la première avait obtenu 1536 voix, et la seconde 1230.

—o—

Ceux qui fuient le navire

LONDRES, 11 janvier. (Reuter). — La Légation de Bulgarie à Londres annonce que M. Pater Uwalieff, secrétaire de légation, a démissionné pour raisons personnelles et politiques. La démission a déjà été donnée il y a un mois au moment où M. Uwalieff refusa de rentrer en Bulgarie ou de se rendre à Prague où il devait être transféré.

—o—

Ils détroussent le magasin

GENEVE, 11 janvier. — On se souvient qu'en décembre, à la suite de la disparition de nombreuses marchandises, un chef électricien et une employée d'un grand magasin de la place avaient été arrêtés et qu'une perquisition opérée au domicile de l'électricien amena la découverte d'une quantité impressionnante d'objets volés. L'inventaire établi depuis fixe à 32 mille 593 francs la valeur de ces objets, dont 22 mille pourront être récupérés. Le montant des articles les plus divers qui avaient été ainsi dérobés au cours de plusieurs mois est évalué à trois mille francs environ.

Evasion de deux dangereux malfaiteurs

PARIS, 11 janvier. (A. F. P.) — Toutes les forces de police de Seine et Oise sont en état d'alerte à la suite de l'évasion de l'hôpital de Poissy de deux dangereux malfaiteurs, qui, condamnés aux travaux forcés à perpétuité avaient réussi à se faire admettre à l'hôpital. C'est alors qu'une infirmière allait faire une piqûre de pénicilline à l'un d'eux que les deux bandits sautèrent de leur lit, s'emparèrent du revolver d'un gardien, tuèrent ce dernier et s'échappèrent.

—o—

La flotte britannique de Méditerranée en état d'alerte

—o—

LONDRES, 11 janvier. — La flotte britannique en Méditerranée serait prête à intervenir immédiatement, pour protéger l'activité de la marine marchande anglaise.

La Grande-Bretagne dispose en Méditerranée de forces navales stratégiques considérables, comprenant notamment une escadre de croiseurs, deux flottilles de contre-torpilleurs, plusieurs groupes de sous-marins et des porte-avions, parmi lesquels le « Triumph » et l'« Océan ». Cette flotte, qui compte plus de cinquante navires de guerre, est commandée par l'amiral sir Arthur Power, tandis que l'escadre de croiseurs est sous les ordres du contre-amiral Mountbatten. L'Amirauté britannique tient secrets tous les mouvements de la flotte méditerranéenne, pour ne pas l'exposer, comme vient de le déclarer un porte-parole à une attaque éventuelle.

On apprend, de source bien informée, que les quatre croiseurs formant l'escadre commandée par le vice-amiral Mountbatten sont le « Liverpool », le « Newcastle » (jaugeant 9100 tonnes), le « Phoebe » et l'« Eyryalus » (5450 tonnes). D'autre part, on confirme à l'Amirauté, que le « Vanguard », cuirassé de 42,500 tonnes, quittera, dans quelques jours Devonport, pour se rendre en Méditerranée orientale. Des équipes d'ouvriers ont déjà démonté toutes les installations de luxe qui auraient dû être utilisées par la famille royale, pendant son voyage en Australie et en Nouvelle-Zélande.

—o—

Gros incendie dans la Marne Trente millions de dégâts

VITRY-LE-FRANÇOIS, 11 janvier. — Un violent incendie a éclaté à Merlaut, près de Vitry-le-François (Marne). Un groupe d'immeubles et des exploitations agricoles occupant une superficie de 5000 m2 ont été complètement détruits.

Les dégâts sont estimés à 30 millions de francs.

—o—

La terre tremble en Italie

ROME, 11 janvier. (A. F. P.) — La terre a tremblé dans la région déjà éprouvée il y a une dizaine de jours, celle de Rieti, en Sabine. Les secousses, précédées de sourds grondements, n'ont provoqué aucun dégât.

—o—

Arrestation d'un filou

FRIBOURG, 11 janvier. (Ag.) — La police de sûreté de la ville de Fribourg a arrêté un individu qui avait été surpris faisant marcher à plusieurs reprises des automates de timbres-poste. L'individu en question a été trouvé porteur d'une valise contenant plus de 6000 pièces de monnaie autrichienne servant à cette opération. Il était également porteur d'une dizaine de mille timbres de 20 centimes. Il est donc probable qu'il a opéré dans plusieurs villes de notre pays.

—o—

Accident de luge

EIKEN (Argovie), 11 janvier. (Ag.) — Le jeune Max Rohrer, 17 ans, qui lugeait sur une pente verglacée, a soudain perdu la maîtrise de son véhicule et est venu s'écraser contre un mur. Le malheureux est mort peu après à l'hôpital.

—o—

Un scandale bien parisien

PARIS, 11 janvier. — L'un des bookmakers les plus connus de Paris, Emile Duvillard, vient d'être arrêté. On lui reproche des fraudes sur les courses s'élevant à 125 millions de paris clandestins, sur lesques le Trésor devait percevoir 25 millions. 26 personnes appartenant aux milieux des courses sont compromises.

—o—

Un don d'honneur aux pères de jumeaux

BADEN, 11 janvier. (Ag.) — La commune bourgeoise de Baden vient de prendre l'édit suivant :

« Lors de la naissance de jumeaux, il sera remis au père 25 bouteilles du meilleur vin de la bourgeoisie. Cette décision entre en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 1948 ».

Chronique sportive

SKI

IIe Concours régional de la vallée du Trient

C'est dimanche 9 janvier, à Salvan, que s'est disputée cette compétition qui a permis aux coureurs des clubs voisins et amis du Ski-Club Salvan de se rencontrer en joutes amicales et sportives. La course de descente ne figurait pas pour cette fois au programme à cause du manque de neige, par contre tout avait été mis en action pour que les parcours de fond et de slalom donnent satisfaction aux coureurs.

Résultats :

Fond, Juniors : 1er. Gailland Louis, Verbier ; 2. Gex Edmond, Vérossaz ; 3. Mathey Norbert, Salvan ; 4. Saudan Ivon, Martigny-Combe ; 5. Giroud Ami, Martigny-Combe ; 6. Marti Max, Martigny-Combe.

Fond, Seniors : 1er Coquoz Robert, Salvan ; 2. Fellay Joseph, Verbier ; 3. Morin Jean, Verbier ; 4. Fournier Marcel, Salvan ; 5. Vaudan Marc, Verbier.

Slalom, Juniors : 1er Gailland Louis, Verbier ; 2. Gay-Crosier Roland, Trient ; 3. Fournier Marc, Nendaz ; 4. Bochatay Marcel, Salvan ; 5. Fournier René, Salvan ; 6. Mathey Norbert, Salvan ; 7. Farinoli Georges, Finhaut ; 8. Vouilloz Michel, Finhaut ; 9. Frasserin Gérard, Trient ; 10. Jacquier Héribert, Salvan, etc., etc...

Slalom, Seniors : 1er Coquoz Robert, Salvan ; 2. Bruchez Gratien, Trient ; 3. Carrupt Bernard, Leytron ; 4. Bochatay Jean, Salvan ; 5. Tissières Fernand, Fully ; 6. Coutaz Frédy, Vérossaz ; 7. Fournier Jean-Ed., Salvan ; 8. Saudan Marcel, Martigny-Combe ; 9. Vaudan Marc, Verbier ; 10. Carretti Ernest, Martigny-Combe, etc., etc...

Combiné Fond, Slalom : Juniors : 1er Gailland Louis, Verbier ; 2. Mathey Norbert, Salvan ; 3. Gex Edmond, Vérossaz ; 4. Saudan Yvon, Martigny-Combe ; 5. Giroud Ami, Martigny-Combe.

Combiné Fond, Slalom : Seniors : 1er Coquoz Robert, Salvan ; 2. Fournier Marcel ; 3. Vaudan Marc, Verbier.

Radio-Programme

SOTTENS. — Mercredi 12 janvier. — 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Symphonie. 10 h. 10 Emission radioscolaire : Les Lacustres. 10 h. 40 Visions et rêves chinois. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 La musique des équipages de la flotte. 12 h. 30 Le rail, la route, les ailes. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Concours de vedettes. 13 h. 25 Le Service de musique de chambre. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 Poèmes.

17 h. 45 Gaîté viennoise. 17 h. 55 Au rendez-vous des benjamins. 18 h. 30 La femme et les temps actuels. 18 h. 45 Un disque. 18 h. 50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 La voix du monde. 19 h. 35 Orchestra. 19 h. 45 Reportage à la demande. 20 h. « Le Tremplin ». 20 h. 10 Questionnez, on vous répondra ! 20 h. 30 Musique classique et musique américaine. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Chronique des écrivains suisses.

†

Monsieur **Jean BERARD**, à Vollèges ;
Madame et Monsieur **POCHON-BERARD** et leurs enfants, à Vollège ;
Madame et Monsieur **VAUDAN-BERARD** et leurs enfants, à Martigny ;
Madame et Monsieur **MURISIER-BERARD** et leurs enfants, à Vollèges ;
Monsieur et Madame **BERARD-GABBUD** et leurs enfants, à Vollèges ;
ainsi que les familles **RICHARD-VAUDAN**, à Martigny ; **MARTI-BERARD**, à Vollèges ;
ses enfants et arrière-petits-enfants,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Veuve

Philomène BERARD-COSSARD

décédée à Vollèges, après une pénible et courte maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Vollèges le jeudi 13 janvier, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Doux au revoir, mère, belle-mère et grand'mère chérie,
Tes souffrances sont finies.
Repose en paix.

†

Mademoiselle **Jeanne SAVOY** et sa famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans leur douloureuse épreuve.

†

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie témoignées à l'occasion de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille **Joseph MARET**, à Evionnaz, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, de près et de loin, ont rendu moins dure sa terrible épreuve, spécialement la Direction, l'Entreprise, le Personnel et les ouvriers du Barrage d'Evionnaz et de Lavey, la Classe 1920, la Jeunesse conservatrice, le Corps des Sapeurs-pompiers, les officiers, sous-officiers et soldats de la Cie d'artillerie de forteresse I.

†

Monsieur et Madame **Louis VERGERE-SUTER**, à Vétroz, ainsi que les familles parentes et alliées, profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, prient toutes les personnes qui y ont pris part, de croire à leur sincère gratitude.